

COMMUNE

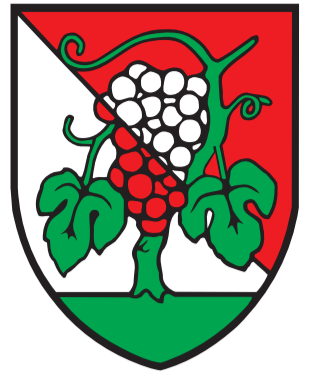
Mise des vins de la Commune

La Municipalité informe la population que dans le cadre des mesures prises par le Conseil fédéral contre le coronavirus, la mise des vins de la commune fixée en date du 26 février prochain ne pourra avoir lieu.



Elle informera prochainement les intéressés des modalités décidées pour remplacer cette manifestation.

la feuille



N° 01 - 2021

de Bourg-en-Lavaux

ENERGIE DURABLE

Eté comme hiver avec l'eau du lac

L'évolution des quartiers de la Gare et de l'Hôpital sont une opportunité unique de démarrer un projet d'envergure avec de l'énergie renouvelable. Nos sources d'énergie les plus proches sont l'énergie solaire et l'eau. L'idée d'une prise d'eau dans le lac pour alimenter un réseau de pompes à chaleur fut développée.

Pour optimiser la distribution d'énergie, la Municipalité a présenté le projet aux différents propriétaires du plateau de la gare et à l'Hôpital pour atteindre une taille rentable. Tous participent au projet.

Un appel d'offres a été lancé et c'est la société Holdigaz SA qui construira et exploitera le pompage d'eau du lac et le réseau de pompes à chaleur. Une convention engage la Commune et

Holdigaz jusqu'en 2055. Le prix sera fixe pendant 30 ans. Les bâtiments proches du tracé des conduites pourront se rattacher au système.

Chauffer et refroidir

L'eau du lac arrivera de manière gravitaire dans le sous-sol du local communal du Bain des Hommes. Là, elle passera dans un échangeur puis elle sera rejetée dans le lac.

Dans l'échangeur passera également l'eau d'un circuit fermé. Ce circuit passera par le nouveau quartier de la gare et ira jusqu'à l'Hôpital de Lavaux et transportera en permanence environ 113 m³ d'eau.

Dans l'échangeur, l'eau du lac réchauffera ou rafraichira l'eau du circuit fermé. Ainsi à tempé-

rature presque constante, ce circuit fermé alimentera les pompes à chaleur des différents bâtiments. Durant l'hiver, c'est la chaleur qui sera prise pour chauffer et l'eau du lac maintiendra la température du circuit en la réchauffant. Pendant l'été, c'est la fraîcheur qui sera recherchée et l'eau du lac rafraichira l'eau du circuit. Les pompes à chaleur utilisent de l'électricité pour leur fonctionnement. Pour cette raison, le maximum de panneaux photovoltaïques seront installés sur les toits de ces quartiers. L'entreprise qui sera mandatée pour cette partie du projet n'est pas encore connue. L'adjudication se fera sous peu.

La Municipalité

VEILLÉES 2.0

Sur la route de la soie hier, aujourd'hui, demain

Pourquoi et comment cette route s'est-elle développée entre la mer Méditerranée et l'Extrême Orient? Quels sont les lieux historiques le long de la route? Qu'est-ce que le Nan? Quel rôle joue la route de la soie aujourd'hui... et demain? Ces sujets sont présentés par Jean-Louis Amiguet sous forme d'un diaporama avec des photos ramenées de nombreux voyages le long de la route de la soie.



Visioconférence Zoom, lien communiqué par mail à demander à jcolombini@bluwin.ch, vendredi 12 février 2021, à 20h

EXPOSITION

Robert Weissenbach Rétrospective « aquarelles »

L'Hôpital de Lavaux, propose jusqu'au 13 mars 2021 dans sa cafétéria, une rétrospective consacrée à Robert Weissenbach et principalement à ses aquarelles de Lavaux.



Robert Weissenbach (1927-2015) passe sa jeunesse à Zurich. Après la guerre, il suit les cours de la Kunstgewerbeschule, où il reçoit l'enseignement du professeur émérite du Bauhaus et théoricien de la couleur Johannes Itten. Il s'installe ensuite à Paris et fera au cours de sa vie quelques lointains voyages notamment en Inde et en Afrique. Il s'établira en Valais et finalement sur la Riviera vaudoise.

Maîtrisant les techniques d'impression alors en plein essor, Robert Weissenbach travaille dans son atelier en graphiste indépendant et réalise des travaux entre autre pour Nestlé qui deviendra son principal mandataire. Il verra passer dans son atelier des apprentis talentueux comme Roger Bornand, qui dessinera la première affiche du Festival de Jazz de Montreux en 1968.

Robert Weissenbach a pratiqué le tir à l'arc. C'est probablement une forme de cette énergie concentrée que l'on peut retrouver dans ses aquarelles. L'art d'un geste vif et mesuré qui nous transporte dans des paysages naturels souvent au bord de l'eau. Il retranscrit la joie et le calme que lui procurent ces paysages par une impression de profondeur et de couleurs, de lumière.

Cully, cafétéria de l'Hôpital de Lavaux
Chemin des Colombaires 31, jusqu'au 13 mars, de 8h à 18h

DONATION

Monique Jacot offre ses photographies de la région

Monique Jacot, Neuchâteloise née en 1934 a suivi la formation de photographe à Vevey. Elle s'installa à Zurich, puis à Treytorrens où elle fonda sa famille. Elle déménagea ensuite à Eppesses dans une maison vigneronne. Elle transforma la cave en laboratoire pour développer ses photos. L'ancien pressoir est sur la place à l'entrée du village.

Cette photographe humaniste privilégia les sujets sociaux et culturels, s'engagea pour les femmes de manière intime et solidaire. Ses nombreux reportages ont été publiés notamment dans les revues de Camera, Time et Geo. Elle a reçu de nombreux prix et son travail, devenu plus artistique au fil du temps, a été présenté dans de nombreux musées prestigieux. Néanmoins, sa base est ici depuis plus de cinquante ans.

L'ensemble de sa collection photographique est déposé à la Fondation suisse pour la photographie de Winterthur. Environ 2000 images prises entre les années 1970 et 2000 forment un ensemble relatant la vie vigneronne et les paysages de Lavaux. Elle a extrait ce lot de sa collection et l'a offert à Lavaux.

Pour accueillir ce fonds, trois associations de la région se réunissent pour en assurer la pérennité: LABEL (Les Acteurs de Bourg-en-Lavaux), Lavaux Patrimoine mondial (LPM) et l'Association ProLavaux (anciennement Association du Vieux Lavaux) signent ensemble une convention qui en définit la gestion dont le but est de mettre à disposition du public ces images libres de droits d'auteurs.



Ce cadeau de Monique Jacot fait revenir ses images là où elles ont été prises: « Je préfère que ces images vivent, plutôt que d'être stockées dans un dépôt en Suisse allemande où personne ne s'y intéresse! » Pour sa carrière photographique et en reconnaissance du fonds offert, l'Association ProLavaux remet à Monique Jacot, le Prix Vieux Lavaux de 2020.

SPÉCIAL ÉCLAIRAGE

L'obscurité, un bienfait !

Aujourd'hui, l'éclairage de nos rues est souvent perçu comme quelque chose d'extrêmement positif qui facilite nos déplacements la nuit et nous apporte un sentiment de sécurité. Pourtant cet éclairage a aussi des impacts négatifs sur l'être humain, comme sur la faune et la flore. De plus, il représente en partie un gaspillage énergétique qui se répercute sur les finances communales.

Plusieurs communes de Suisse se sont penchées sur cette problématique. Elles ont généralement décidé de diminuer leur éclairage public, que ce soit en baissant l'intensité et/ou en l'éteignant durant les heures du milieu de la nuit.

Les expériences faites dans les communes de Suisse romande montrent que l'absence d'éclairage n'a pas d'impact réel sur la sécurité. Dans celles qui pratiquent l'extinction nocturne, il a été observé une diminution des tapages et incivilités nocturnes. A Mex, par exemple, qui éteint son éclairage depuis le 1^{er} avril 2019 de minuit à 5 heures du matin, aucune augmentation des cambriolages n'a été constatée. Une étude anglaise portant sur 62 communes a conclu qu'il n'y avait pas de rapport entre la diminution de l'éclairage et le nombre d'accidents de la circulation ou de délits. Si l'éclairage nous donne un sentiment de sécurité, il n'est pas démontré qu'il augmente la sécurité dans la réalité.



SPÉCIAL ÉCLAIRAGE

Une motion sur l'éclairage public

Lors de sa séance du 8 juin 2020, le Conseil communal a largement accepté une motion demandant l'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit. La Municipalité a le mandat de procéder à l'extinction nocturne de l'ensemble de l'éclairage public de la commune de manière graduelle. La motion précise qu'elle doit procéder en quatre phases distinctes:

1. De procéder à l'extinction nocturne de l'ensemble de l'éclairage public d'un village de la commune pendant une période d'essai de six mois
2. D'organiser un retour d'expérience pour les habitants concernés par l'essai
3. D'appliquer ensuite l'extinction à l'ensemble du territoire communal
4. Dès la période d'essai, de mettre en place toutes les mesures d'accompagnement nécessaires au succès de ce projet, y compris en matière de communication.

La première phase d'essai commencera le 1^{er} mars 2021 et couvrira l'ensemble du village de Rieux. Un retour d'information sur l'expérience aura lieu à la fin de l'été. Ensuite, la Municipalité définira comment, et à quel rythme, elle procédera à l'extinction nocturne de l'ensemble de l'éclairage public dans le territoire communal.

La Municipalité

EXTINCTION NOCTURNE

S'informer et partager

Mardi 27 avril

Soir de super lune : pique-nique au coucher du soleil et balade ou contes au lever de la lune de 19h30 à 22 heures. Rendez-vous à la place de jeu sur le parking de Rieux. Chacun apporte son pique-nique. Les enfants sont les bienvenus.

Samedi 1^{er} mai ou 8 mai en cas de mauvais temps

Entre vignes et forêts, assister au réveil de la nature au son du chant des oiseaux de 5 à 8 heures.

Renseignements et inscription à commissionculturelle@bel.ch

Samedi 7 août ou 14 août selon les conditions météorologiques

Observer les étoiles: marche et observation dès 21 heures. Départ de la place R.T Bosshard à 21 heures, (route de chantier à 21h15) et marche jusqu'à la Tour de Gourze. Prendre couverture, lampe de poche et éventuellement du matériel d'observation. Renseignements et inscription à commissionculturelle@bel.ch

Pour chaque animation, vous trouverez toutes les informations sur le site de la commune «Extinction nocturne»

SPÉCIAL ÉCLAIRAGE

Impact sur l'être humain

L'être humain fonctionne selon un rythme biologique qui dure 24 heures environ. Pour maintenir ce rythme, notre horloge interne se synchronise en permanence sur la lumière. Or, lorsque la nuit est trop claire, l'horloge interne a tendance à retarder les phases de repos et donc l'endormissement. Le sommeil est quant à lui favorisé par l'obscurité la plus totale.

Impact sur la biodiversité

Un quart des vertébrés et deux tiers des invertébrés sont nocturnes. La pollution lumineuse peut sensiblement perturber la vie de ces animaux. En raison des halos lumineux autour des villes, les oiseaux migrateurs succombent au cours de leur long voyage, car ils ne parviennent plus à s'orienter grâce aux étoiles. Près des arbres trop éclairés, nous pouvons entendre des oiseaux éveillés en pleine nuit. Les insectes nocturnes sont attirés hors de leur habitat naturel par la lumière artificielle. Ils restent souvent prisonniers des sources lumineuses, meurent d'épuisement, se brûlent aux lampes ou deviennent des proies faciles. On estime que durant les mois d'été, chaque lampadaire tue en moyenne 150 insectes par nuit. Par ricochet, ceci a une influence négative sur les végétaux pollinisés par ces mêmes insectes.

Impact énergétique et financier

Une extinction de l'éclairage durant cinq heures par nuit fait baisser la consommation d'énergie de 153'565 kWh par année. Le coût du kWh se montant à 20 centimes, ce sont environ CHF 30'000.-, soit un peu plus de 40% du compte communal 820.312.300 «Electricité éclairage public» qui seront économisés chaque année. Quant à l'impact carbone, l'empreinte sera réduite d'environ 3.6 tonnes de CO2.

SPÉCIAL ÉCLAIRAGE

Période d'essai pour la nuit

Du 1^{er} mars au 31 août 2021, l'éclairage public du village de Rieux sera éteint toutes les nuits de 00h30 à 5h30

Il s'agit d'un test pour diminuer la pollution lumineuse, qui a de forts impacts négatifs sur la santé humaine et sur l'environnement. La démarche vise aussi à économiser de l'énergie. Elle s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'éclairage public pour le rendre plus efficace, économe et ciblé et va dans le sens du plan lumière de la commune.

La période définie couvre trois saisons avec des habitudes de vie en extérieur bien différentes. Le site de Rieux a été choisi car son réseau d'éclairage public est le plus facile à adapter pour tester l'extinction nocturne.

Après le test, les réactions seront recueillies et la Municipalité décidera comment la démarche doit être poursuivie et étendue à toute la commune.

La personne de contact pour toute question ou renseignement est:

Jean-Christophe Schwaab
078 630 35 09
jean_christophe,schwaab@b-e-l.ch

Rectificatif

Personne de contact :
Jean Christophe Schwaab
078 690 35 09
jean_christophe.schwaab@b-e-l.ch

